



www.mairieaumetz.com

Aumetz
de A à Z



**JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION**

Juin 2015 N° 160



MP PRESTATIONS

2 rue de Hollande - 57710 AUMETZ - Tél : 03.82.91.09.00

mpprestations@free.fr

Electricité générale
Amén. intérieurs / extérieurs
VRD / Assainissements



PAILLET René : 07.86.87.04.06
MATHIEU Florian : 07.86.87.04.31

BUREAU D'ARPENTAGE ET DE TOPOGRAPHIE

plans de masse et parcellaires • lotissements • nivellements
implantations • études de voiries et réseaux divers • assainissements
Expertises



Jean-Luc BITARD S.A.

Société de Géomètres-Experts Fonciers D.P.L.G.

Jean-Luc BITARD

Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.

Expert Judiciaire près la Cour d'Appel de Metz

Tél. 03 82 53 28 09

6, rue Pépin-le-Bref

Fax 03 82 53 56 20

57100 THIONVILLE

MAIRIE D'AUMETZ ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE

6 place de l'hôtel de Ville

B.P 18 - 57710

TEL. 03.82.91.90.63

FAX. 03.82.91.99.91

e.mail : aumetz.mairie@orange.fr

site internet : www.mairieaumetz.com

ouvert au public

du lundi au vendredi de

9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence du Maire :

sur rendez-vous

Permanence des Adjointes :

sur rendez-vous

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

FERREIRA Gérald 06.80.13.01.22 fax 03.82.25.32.66

- LONGWY rue de la Faïencerie 03.82.25.62.62
- LEXY A.S. RN 18 les Maragolles 03.82.23.22.11
- AUDUN LE TICHE rue S. Allende 03.82.59.23.00
- MONTMÉDY RUE DE VERDUN 03.29.80.26.46
- LONGUYON lieu dit "les Casernes"..... 03.82.39.39.60
et/ou
..... 03.82.39.49.49

Peinture Int. & Ext.
Décoration
Ravalement de façade
Revêtement de sol
Faux-plafonds - Cloisons

M. Pascal MARIANI
13, rue Antoine Pislar - 57710 AUMETZ
Tél. : 03 82 59 26 75 Port : 06 72 13 86 94

Multi - accueil « Les Chrysalides »

5 route d'AUDUN le TICHE

57710 AUMETZ

Tél. 03 82 85 50 28

e.mail : multiaccueil.leschrysalides@orange.fr

APPROVISIONNEMENT GROUPE DE FUEL DOMESTIQUE

Renouvellement de l'approvisionnement groupé pour la fourniture de fuel domestique pour l'ensemble de la localité.

Dans ce cadre, les personnes désirant s'approvisionner en fuel sont priées de s'inscrire en Mairie pour bénéficier d'un tarif avantageux en fonction de la demande. Il serait souhaitable de commander un minimum de 20 000 litres.

Il est évident que le coût est en fonction du prix du marché à la date de la négociation avec le prestataire.

Les règlements par carte bancaire, espèces ou chèques sont acceptés (possibilité d'effectuer 2 chèques).

Toutes les personnes intéressées sont priées de se présenter en Mairie afin de s'inscrire.

Aucune demande ne sera prise par téléphone.

Date de limite d'inscription : vendredi 23 octobre 2015

Edito Sommaire

Cher(e) Aumessois et Aumessoises

Au moment où les congés d'été se profilent, j'en profite pour faire le point sur le travail de l'équipe municipale au cours de l'année qui vient de s'écouler. Comme vous avez pu le constater, les travaux entrepris sur la place depuis 2 ans sont terminés. Dans le futur immédiat, des travaux sont prévus aux écoles primaires et maternelles. Ils ont pour but des économies d'énergie. A l'école primaire, certaines fenêtres sont en bois avec simple vitrage, elles seront remplacées par des fenêtres en PVC double-vitrage. Des travaux sont aussi prévus sur le toit de cette école. Pour l'école maternelle, les fenêtres côté rue Paul Verlaine n'assurent plus leur rôle d'isolation. Leurs vitrages seront remplacés. Ces travaux seront effectués durant les vacances scolaires. L'équipe municipale continue de travailler sur l'ancien cinéma afin de le transformer en salle multi-activités.

Les plans sont en cours d'élaboration après consultation des associations qui pourraient l'utiliser.

Certains d'entre vous l'ont peut-être lu dans le Républicain Lorrain, les subventions du département vont passer de 72 à 25 millions d'Euros par an. C'est un formidable défi pour nous, vos élus, que de trouver les financements nécessaires à nos projets. Baisse des dotations de l'Etat, réduction des subventions du Département, cela impacte directement les finances de la commune.

A nous de retrouver les manches pour présenter des projets solides et sérieux. A quelques jours des congés d'été, je vous souhaite de bonnes vacances et de profiter de ces moments de repos bien mérités.



Le Maire
Gilles DESTREMONT

SOMMAIRE

- . Sommaire, édito, Agenda du Maire.....3
- . Conseil municipal.....4-5-6-7-8-9
- . Infos.....9
- . Vie municipale.....10-11-12-13-14-15
- . Mediatheque.....16
- . Enfance.....17
- . Vie associative.....18-19-20-21-22-23
- . État civil.....24



AGENDA DU MAIRE

FEVRIER

- 01 - Assemblée Générale de l'Harmonie d'Aumetz (Salle de Musique)
- 02 - Réunion Travail Nouveau Quartier
- 03 - Conseil Communautaire (Aumetz)
- 04 - Réunion Mairie et Colonel Pompiers de Moselle
- 05 - Verre de l'Amitié du Conseil de Fabrique
- 06 - Repas du Personnel Communal
- 08 - Assemblée Générale Génération Country (Salle de Spectacle)
- Assemblée Générale de l'ATSO (Mairie)
- 09 - Bureau municipal
- 12 - Permanence municipale - Bureau des Adjointes Assemblée Générale Mine en Chœurs (Salle Associative)
- 13 - Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers (Foyer Paroissial)
- 14 - Permanence municipale
- 15 - Loto du CCAS (Salle de Spectacle)
- 18 - Réunion Zone Commerciale
- 19 - Réunion Mairie et Gendarmerie de Moselle
- 20 - Conseil Municipal
- 21 - Permanence municipale
- 22 - Assemblée Générale de l'ONAC (Mairie) Réception des Chasseurs
- 23 - Bureau municipal
- 26 - Réunion de Travaux (Place de l'Hôtel de Ville et Ancien Cinéma)
- 27 - Réception des nouveaux berceaux et arrivants

MARS

- 05 - Rdv SMITU - Permanence municipale
- 06 - Assemblée Générale de la CMDP (Salle de Spectacle) - Projection débat des enfants de la SLAF (Sclérose Latérale Amyotrophique - Cinéma la SCALA Thionville)
- 07 - Permanence municipale
- 08 - Cérémonie de remise des médailles de l'Ordre du Mérite Agricole (Fontoy) - Audition de l'Ecole de Musique et Spectacle TAP des élèves de l'école primaire (Salle de Spectacle)
- 09 - Bureau municipal
- 12 - Réunion MOSELIS (Mairie) - Rdv Geoderis
- 14 - Inauguration du 17ème Salon de la Gourmandise (Ottange)
- 15 - Matinée Choucroute Harmonie Aumetz (salle de Spectacle)
- 18 - Assemblée Générale du Comité des Fêtes
- 19 - Bureau des Adjointes
- 22 - Elections Départementales 1er tour
- 26 - Rdv SMITU et Transfensch
- 27 - Départ en retraite Guichetière de la Poste d'Aumetz (Mairie)
- 28 - Permanence municipale - Assemblée Générale AFFI
- 29 - Elections Départementales 2ème tour

AVRIL

- 01 - Réunion d'enquête associative pour l'ancien cinéma
- 02 - Réunion d'enquête associative pour l'ancien cinéma
- 04 - Permanence municipale - Chasse aux œufs « les Ailes d'Eurydice »
- 10 - Conseil d'Administration CCAS - Conseil Municipal
- 15 - Réunion d'échange et de concertation EPA Alzettte-Belval - Maires de la CCPHVA (EPA)
- 25 - Permanence Municipale
- 28 - Bureau Communautaire (Audun-le-Tiche)
- 30 - Cérémonie officielle de la Fête du Travail (Aumetz)

MAI

- 01 - Fête du Sous-Sol Lorrain (Tucquegnieux)
- 02 - Permanence Municipale
- 04 - Réunion de réception Place de l'Hôtel de Ville
- 07 - Bureau des Adjointes
- 08 - Cérémonies du 8 mai (Mont-Saint-Martin)
- 18 - Bureau Municipal
- 23 - Permanence Municipale
- 28 - Bureau des Adjointes - Conseil Communautaire (Aumetz)
- 29 - Rdv associatif
- 30 - Sortie de Pêche Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers - Fête des mères municipale (Salle de Spectacle)
- 31 - Inauguration Officielle Place de l'Hôtel de Ville

JUIN

- 01 - Bureau Municipal - Réunion des groupes de musique pour la Fête de la Musique
- 02 - Réunion de présentation de la mutualisation communautaire (Collège Lionel Terry)
- 04 - Rencontre bureau d'études mutualisation - Bureau des Adjointes - Commission Appel d'Offres
- 09 - Bureau communautaire
- 10 - Bureau communautaire présentation PLUI (Collège Lionel-Terry) - Conseil Municipal
- 11 - Bureau des Adjointes - Réunion des bénévoles de la Fête de la Musique
- 12 - Permanence Municipale
- 13 - Fête de la Musique (Thil) - Feux de la Saint-Jean (Crusnes)
- 14 - Tournoi International de Football Féminin (Stade) - Kermesse des Ecoles - Repas de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers
- 15 - Permanence Municipale
- 16 - Réunion de Bilan des Rythmes Scolaires - Réunion de Bilan du Jumelage
- 17 - Permanence Municipale - Assemblée Générale USA Football
- 18 - Bureau des Adjointes - Commission Appel d'Offres

Responsable de la publication : Mr Gilles DESTREMONT - Maire
Rédaction : Mr Patrick RISSER - Conseiller Municipal en charge de la communication
Mr André KOGOVSEK - Chargé de communication Municipal

Impression : A2DV NUMERIQUE

SEANCE DU 30 JANVIER 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire - M. LAURENT Maurice - Mme RENNIE Madeleine - M. PITUELLO Henri - M. BOURGUIGNON Nicolas - M. ANGELI Hervé - Mme SPANIOL Paola - Mme CANGINI Isabelle - Mme KRANTIC Véronique - M. RIGHETTI Sébastien - M. GASCHEN Emmanuel - M. KOGOVSEK David - Mme HUBERT Amandine - Mme LEGER Céline - Mme CHARY Marie-Paule - M. SCHROEDER Jean-Marie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mme LEBRUN Marie à M. PITUELLO Henri - M. RISSER Patrick à M. DESTREMONT Gilles - Mme HUMBERT Bernadette à Mme RENNIE Madeleine

M. LAURENT Maurice a été élu Secrétaire de séance.
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 19 décembre 2014.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

N°2015-01 : Signature d'une convention avec l'association « Habitat Jeunes des Trois Frontières » relative à la fourniture de repas pour les enfants fréquentant le périscolaire et la crèche d'Aumetz, pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

N°2015-02 : Approbation de la modification des statuts du SIVU « Fourrière du Jolibois » à Moineville : Adhésion de la commune de DAMPVITOUX.

A L'UNANIMITE
- **EMET** un avis favorable à l'adhésion de la commune de DAMPVITOUX au SIVU « Fourrière du Jolibois » à Moineville,
- **DONNE** Pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-03 : Vente d'une parcelle de terrain Impasse Robert Marquis.

A L'UNANIMITE
- **AUTORISE** la vente de la parcelle n° 396 section 2 dénommée «Route Emile Zola» d'une superficie de 1 a 33 de sol à M. et Mme SCHNEIDER, domiciliés 1, Impasse Robert Marquis, au prix de 3.000,00 €, hors frais de notaire, à la charge de l'acquéreur,
- **ENTERINE** la vente du terrain désigné ci-dessus,
- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette vente,
- **CHARGE** Maître LAPOINTE, notaire à Aumetz, de rédiger pour la Mairie tous les actes relatifs à cette vente et de les transmettre au Pôle de l'Enregistrement et au Tribunal d'Instance pour inscription au Livre Foncier,
- **DECIDE** que les recettes relatives à cette

vente seront inscrites au Budget Primitif de l'année en cours aux chapitres et articles 024 : Produit des cessions d'immobilisations,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-04 : Approbation de la modification des statuts de la CCPHVA : Compétences Santé
A L'UNANIMITE
- **APPROUVE** la nouvelle rédaction de la compétence facultative «Action sociale d'intérêt communautaire» telle que proposée ci-après : «Actions visant au maintien et à l'installation des professionnels de santé (médicaux et paramédicaux) notamment par la création d'une maison pluridisciplinaire de santé sur le territoire».
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-05 : Motion de soutien aux notaires de France.

A L'UNANIMITE
- **DECLARE** soutenir le notariat Français et émet le vœu que le Ministre de l'Economie respecte la nécessité d'une concertation avec les professionnels du service public considéré, préserve les conditions du maillage territorial, en évitant une facilité d'installation qui aurait pour effet d'entraîner une désertification des territoires les plus fragiles au plan économique et veille à ce que la garantie de sécurité juridique tant pour les collectivités publiques que pour les usagers de droit reste la même que celle qui est conférée aujourd'hui par le notariat Français.
- **S'ELEVE** contre la réforme envisagée par le Gouvernement, qu'il juge précipitée, pas suffisamment concertée et qui risque de mettre en péril une profession qui donne toute satisfaction, qui remplit sa mission de service public, qui a prouvé son efficacité dans le passé, et qui pourrait fragiliser l'accès à une prestation juridique de qualité pour la population qui en serait alors la première victime.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-06 : Versement de subventions aux associations dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :
. Protection Civile (11 participations + 250 € de matériel) : 415,00 €
. Harmonie Municipale (12 participations + 94,30 € de matériel) : 274,30 €
. Génération Country (12 participations) : 180,00 €
. Amonferlor (9 participations) : 135,00 €
. Club d'Echec (9 participations) : 135,00 €
. Association des Parents d'Elèves (7 participations) : 105,00 €
. Terre de Sienne (2 participations) : 30,00 €
Représentant un total de : 1.274,30 €
- **DECIDE** que cette somme sera inscrite et mandatée sur le Budget Primitif 2015 de la commune au Chapitre 65, Article 6574.
- **RAPPELE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur

un compte ouvert au nom de l'association bénéficiaire.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-07 : Location du lot n° 3 de la chasse communale d'Aumetz.

A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** d'agréer les candidatures de M. PRAPUOLENIS Fabien, M. SOLLEVANTI Gino et M. PEIFFER Jean-Marie.
- **DECIDE** de rejeter la candidature de M. FISCHI Bruno, son dossier étant incomplet.
- **DECIDE** de retenir l'offre de Monsieur SOLLEVANTI Gino, né le 13 avril 1956 à Villerupt, demeurant 14b, rue de Hollande 54680 ERROUVILLE, permis de chasse n° 201005490006-09-A en cours de validité, pour le lot de chasse communale n° 3, au prix de 350,00 € annuel, conformément à l'avis de la Commission Consultative de Chasse Communale (4C).
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'informer l'intéressé de sa décision et d'établir le bail concernant ce lot.
- **RAPPELE** que les frais de publicité seront partagés pour moitié entre la commune et le locataire.
- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette location.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-08 : Location de la chasse communale d'Aumetz : Indemnité de confection de la liste de répartition du produit de location de la chasse communale.

A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** d'allouer annuellement et pour la durée du bail de location allant du 02 février 2015 au 1er février 2024, les indemnités suivantes :
Indemnité de confection de la liste de répartition du produit de location de la chasse communale :
Receveur Municipal : Indemnité de 2 % calculée sur les recettes et Indemnité de 2 % calculée sur les dépenses, soit 4 % au total.
Personnel communal chargé de la confection des états de répartition : par analogie avec le système adopté pour les comptables publics, indemnité identique, soit 4 %.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-09 : Nomination d'un estimateur des dégâts de Gibiers Rouges.

A L'UNANIMITE,
- **DESIGNE** Monsieur BAURET Jérôme, domicilié 2, rue Victor Hugo 57390 RUSSANGE, en qualité d'estimateur des dégâts de Gibiers Rouges.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-10 : Demande de subvention de l'Ecole Primaire Marie Curie pour un projet de classe transplantée (C.P.) à Vigy.
A L'UNANIMITE,

- **DECIDE** qu'une subvention de 1.540,35 € pour 27 élèves sera versée à l'école élémentaire Marie Curie d'Aumetz, après production du justificatif du nombre d'enfants participant à ce séjour. Ce montant, représente 35 % du montant du séjour, sachant que 30 % (1.320,30 €) est attribué en participation normale et que 5 % (220,05 €) est attribué au titre d'aide aux élèves dont les parents rencontrent des difficultés financières. Ces montants pourront être minorés en fonction du nombre d'élèves participant à ce séjour.
- **DECIDE** que cette somme sera inscrite et mandatée sur le Budget Primitif 2015 de la commune au Chapitre 65, Article 6574.
- **RAPPELE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association bénéficiaire.
- **DONNE** à Monsieur le Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-11 : Demande de subvention de l'Ecole Primaire Marie Curie pour un projet de classe transplantée (CM1) à Luttenbach.

A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** qu'une subvention de 2.133,25 € pour 23 élèves sera versée à l'école élémentaire Marie Curie d'Aumetz, après production du justificatif du nombre d'enfants participant à ce séjour. Ce montant, représente 35 % du montant du séjour, sachant que 30 % (1.828,50 €) est attribué en participation normale et que 5 % (304,75 €) est attribué au titre d'aide aux élèves dont les parents rencontrent des difficultés financières. Ces montants pourront être minorés en fonction du nombre d'élèves participant à ce séjour.
- **DECIDE** que cette somme sera inscrite et mandatée sur le Budget Primitif 2015 de la commune au Chapitre 65, Article 6574.
- **RAPPELE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association bénéficiaire.
- **DONNE** à Monsieur le Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.
DIVERS : Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 21 H 00.

SEANCE DU 20 FEVRIER 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents :
M. DESTREMONT Gilles, Maire
M. LAURENT Maurice - Mme RENNIE Madeleine
M. PITUELLO Henri - M. RISSER Patrick
Mme HUMBERT Bernadette - Mme CANGINI Isabelle
M. RIGHETTI Sébastien - Mme HUBERT Amandine
Mme LEGER Céline - M. SCHROEDER Jean-Marie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé ayant donné pouvoir : M. ANGELI Hervé à M. DESTREMONT Gilles - Mme SPANIOL Paola à Mme RENNIE Madeleine - Mme LEBRUN Marie à M. LAURENT Maurice - KRANTIC Véronique à Mme HUBERT Amandine - M. GASCHEN Emmanuel à M. RIGHETTI Sébastien - Mme CHARY Marie-Paule à M. SCHROEDER Jean-Marie

Absents excusés : M. BOURGUIGNON Nicolas - M. KOGOVSEK David.

M. PITUELLO Henri a été élu Secrétaire de séance.
Arrivée de Madame Céline LEGER en cours de discussion du point 2015/13 à 20 h 10.
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 30 janvier 2015.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire : Néant.

N°2015-12 : Cession d'un terrain à la SCI «LA CROIX D'AUDUN».

A L'UNANIMITE
- **CONSTATE** la fin du contrat de location-vente en raison du versement anticipé du solde restant dû,
- **AUTORISE** la vente de la parcelle dénommée «CORPS DE GARDE» Section 11 Parcelle 64, d'une contenance de 1 ha 57 a 20 ca « à la SCI «LA CROIX D'AUDUN» représentée par son gérant, M. Nicolas WEILER, domicilié 15, route d'Errouville à 54680 CRUSNES,
- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette vente,
- **CHARGE** l'étude de Maître SERSEN, notaire à VILLERUPT (54190), de rédiger tous les actes relatifs à cette vente et de les transmettre au Pôle de l'Enregistrement et au Tribunal d'Instance pour inscription au Livre Foncier,
- **RAPPELE** que tous les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-13 : Approbation de la modification des statuts de la CCPHVA : Compétences en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques.

A L'UNANIMITE
- **APPROUVE** le transfert à la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette de la compétence facultative en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques,
- **APPROUVE** la nouvelle rédaction de la compétence facultative « réseaux et services locaux de communications électroniques » telle que proposée ci-après :

La Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette est compétente pour :

- L'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'un réseau de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi,
- La réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ce réseau,
- La passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités,
- L'organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition dudit réseau de communication électronique.

Sont toutefois exclus de cette compétence les réseaux établis et exploités par les communes pour la distribution de radio et de télévision.
- **AUTORISE** l'adhésion de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette à un Syndicat Mixte,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-14 : Sollicitation de subventions

après de tout organisme et notamment du Conseil Régional et de l'Etat pour des travaux de grosses réparations, rénovations, isolations et mises aux normes dans ses écoles maternelles et primaires.

A L'UNANIMITE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de tout organisme et notamment auprès du Conseil Régional et de l'Etat toute aide ou subvention qui permettrait la réalisation de ces travaux,
- **DONNE CONNAISSANCE DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL SUIVANT :**

. Conseil Régional (Après mine) 100.000,00 €
. Etat DETR (Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux) 50.000,00 €
. Commune d'AUMETZ (autofinancement) 100.000,00 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant ces dossiers de subventions ainsi que tous documents y afférents.
- **DECIDE** que les dépenses relatives à ces travaux (250.000 € H.T., soit 300.000 € T.T.C.) seront inscrites au Budget Primitif de l'année en cours,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-15 : Mise à disposition d'agents communaux au Service Assainissement.
A L'UNANIMITE

- **DONNE** son accord pour la mise à disposition de 2 agents (MM TRABALZA, Technicien Territorial, et PELISSIER, Adjoint Technique 2ème Classe) au Service Assainissement à hauteur de 5 heures/semaine chacun pour une durée indéterminée,
- **DECIDE** que cette mise à disposition sera facturée chaque année fin décembre au Service Assainissement pour un montant représentant 5/35ème du coût du personnel mis à disposition (montant des salaires bruts et charges patronales),
- **DECIDE** que la dépense relative à cette mise à disposition sera inscrite chaque année au Budget Annexe Assainissement au Chapitre 64 Article 648 : Remboursement de frais de personnel,
- **DECIDE** que la recette relative à cette mise à disposition sera inscrite chaque année au Budget Principal au Chapitre 70 Article 70841 : Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-16 : Avis sur le développement éolien sur le ban communal
PAR 15 VOIX POUR ET 2

ABSTENTIONS (Mme CHARY Marie-Paule - M. SCHROEDER Jean-Marie)
- **DONNE** un avis favorable au projet d'étude de développement éolien sur le territoire communal d'Aumetz que voudrait mener la Société OSTWIND,- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette étude,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.
- **DIVERS :** Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 21 H 00.

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire - M. LAURENT Maurice - Mme RENNIE Madeleine - M. PITUELLO Henri - Mme LEBRUN Marie - M. RISSER Patrick - Mme HUMBERT Bernadette - M. ANGELI Hervé - Mme SPANIOL Paola - Mme CANGINI Isabelle - Mme KRANTIC Véronique - M. RIGHETTI Sébastien - Mme HUBERT Amandine - Mme LEGER Céline.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé ayant donné pouvoir : M. BOURGUIGNON Nicolas à Mme RENNIE Madeleine - M. GASCHEN Emmanuel à M. RIGHETTI Sébastien.

Absents excusés : M. KOGOVSSEK David - Mme CHARY Marie-Paule - M. SCHROEDER Jean-Marie.

Départ de Monsieur ANGELI Hervé à 21 heures 20 minutes en cours de discussion du point 2015-36, procuration donnée à Monsieur RISSER Patrick à partir de ce point.

Mme. RENNIE Madeleine a été élue Secrétaire de séance.
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 20 février 2015.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

- **2015/17 :** Autorisant le Maire à renouveler la convention de prêt - «ligne de trésorerie» - à signer avec le Crédit Agricole de Lorraine.

N°2015-18 - Approbation du Compte de Gestion 2014 relatif au Budget Principal M14.
A L'UNANIMITE,
- **DECLARE** que le Compte de Gestion 2014 du Budget Principal M14, établi par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Budget Principal M14 du Receveur pour l'exercice 2014 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget Principal M14 du Maire pour le même exercice.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-19 - Approbation du Compte de Gestion 2014 relatif au Budget Assainissement M4.
A L'UNANIMITE,
- **DECLARE** que le Compte de Gestion 2014 du Budget Assainissement M4, établi par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Budget Assainissement M4 du Receveur pour l'exercice 2014 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget Assainissement M4 du Maire pour le même exercice.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-20 - Approbation du Compte de Gestion 2014 relatif au Budget Lotissement « Carreau de la Mine 3 ».
A L'UNANIMITE,
- **DECLARE** que le Compte de Gestion 2014 du Budget Lotissement « Carreau de la Mine 3 », établi par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- **PREND ACTE** du Compte de Gestion du Budget Lotissement « Carreau de la Mine 3 » du Receveur pour l'exercice 2014 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Budget Lotissement « Carreau de la Mine 3 » du Maire pour le même exercice.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-21 - Approbation du Compte Administratif 2014 relatif au Budget Principal M14.
A L'UNANIMITE,
- **ADOPTÉ** le Compte Administratif 2014 du Budget Principal M14, tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-22 - Approbation du Compte Administratif 2014 relatif au Budget Assainissement M4.
A L'UNANIMITE,
- **ADOPTÉ** le Compte Administratif 2014 du Budget Assainissement M4, tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-23 - Approbation du Compte Administratif 2014 relatif au Budget Lotissement « Carreau de la Mine 3 ».
A L'UNANIMITE,
- **ADOPTÉ** le Compte Administratif 2014 du Budget Lotissement « Carreau de la Mine 3 », tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-24 - Affectation des Résultats de l'exercice 2014 au Budget Principal M14 2015.
A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** d'affecter au compte 1068 en Investissement (recette), la somme de 214.792,88 € représentant la totalité de l'excédent de fonctionnement de 2014.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-25 - Vote des Taux d'Imposition 2015 des Taxes Directes Locales.
A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** de fixer à titre prévisionnel à 540.169,00 € le montant des impôts directs locaux à percevoir pour l'exercice 2015.
- **DECIDE** en conséquence de ne pas augmenter les taux d'impositions et de les maintenir à leurs niveaux de 2014, soit :
* 13,16 % pour la Taxe d'Habitation.
* 16,23 % pour la Taxe Foncière sur le Bâti.
* 89,80 % pour la Taxe Foncière sur le Non

Bâti.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-26 - Approbation du Budget Primitif Principal 2015 M14.
A L'UNANIMITE,
- **ADOPTÉ** par Chapitre pour la Section de Fonctionnement, et par Chapitre (avec opérations pour information) pour la Section d'Investissement, le Budget Primitif Principal de l'exercice 2014, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :
en Section de Fonctionnement :
- Dépenses 2.142.750,00 €
- Recettes 2.142.750,00 €
en Section d'Investissement :
- Dépenses 1.705.587,44 €
- Recettes 1.705.587,44 €
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-27 - Vote des Subventions 2015 aux Associations.
A L'UNANIMITE, sauf pour les subventions suivantes :
(Madame SPANIOL Paola, conseillère municipale intéressée, ne prend pas part au vote de la subvention de 6.935,00 € à l'Harmonie d'Aumetz et de 1.800,00 € à la Formation Musicale (école de musique) de l'Harmonie d'Aumetz, Madame HUMBERT Bernadette, conseillère municipale intéressée, ne prend pas part au vote de la subvention de 757,00 € au Club Gym et Marche, Madame KRANTIC Véronique, conseillère municipale intéressée, ne prend pas part au vote de la subvention de 618,00 € au Country Club d'Aumetz, Monsieur RISSER Patrick, conseiller municipal intéressé, ne prend pas part au vote de la subvention de 2.100,00 € au Collège d'Aumetz et de 1.725,00 € + 200,00 € au Foyer Socio-Educatif du Collège d'Aumetz, Monsieur GASCHEN Emmanuel, conseiller municipal intéressé, ne prend pas part au vote de la subvention de 200,00 € à l'association NIPPON KEMPO (procurateur), Madame LEBRUN Marie, conseillère municipale intéressée, ne prend pas part au vote de la subvention de 200,00 € à la chorale «Mines en Chœurs», Madame HUBERT Amandine, conseillère municipale intéressée, ne prend pas part au vote de la subvention de 412,00 € à l'Association des Parents d'Elèves d'Aumetz.

- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement des subventions aux associations figurent au Budget Primitif Principal 2015, chapitre 65, article 6574, pour un montant de 55.000,00 €.
- **RAPPELLE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association.
- **INDIQUE** que le tableau de versement des subventions aux associations est annexé au Budget Primitif 2015 (copie annexée à la présente délibération), conformément aux dispositions de la loi n° 92-125 relatives à l'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992.
- **PRECISE** que les subventions seront versées courant d'année pour toutes les associations.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-28 - Affectation des Résultats de l'exercice 2014 au Budget Assainissement M4 2015.
A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** de reporter en section d'Investissement, la somme de 34.567,70 € représentant la totalité de l'excédent d'investissement 2014 ligne 001 « résultat d'investissement reporté » (recette).
- **DECIDE** d'affecter au compte 1068 en Investissement (recette), la somme de 14.545,32 € représentant la totalité de l'excédent d'exploitation 2014.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-29 - Vote de la Redevance Communale d'Assainissement 2015.
A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** de maintenir à 0,61 € Hors Taxes le montant de la Redevance Communale d'Assainissement à percevoir par m3 pour l'exercice 2015,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-30 - Approbation du Budget Primitif Assainissement 2015 M4.
A L'UNANIMITE,
- **ADOPTÉ** par Chapitre pour la Section d'Exploitation, et par Chapitre (avec opérations pour information) pour la Section d'Investissement, le Budget Primitif Principal de l'exercice 2014, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :
en Section d'Exploitation :
- Dépenses 96.842,97 €
- Recettes 96.842,97 €
en Section d'Investissement :
- Dépenses 90.955,99 €
- Recettes 90.955,99 €
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-31 - Affectation des Résultats de l'exercice 2014 au Budget Lotissement « Carreau de la Mine 3 ».
A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** que le déficit de fonctionnement de 578.194,57 € sera reporté en section de fonctionnement (dépenses), ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté ».
- **DECIDE** que l'excédent d'investissement de 750.295,14 € sera reporté en section d'investissement (recettes), ligne 001 « résultat d'investissement reporté ».
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-32 - Approbation du Budget Primitif 2015 Lotissement « Carreau de la Mine 3 ».
A L'UNANIMITE,
- **ADOPTÉ** par Chapitre pour la Section de Fonctionnement, et par Chapitre pour la Section d'Investissement, le Budget Primitif Principal de l'exercice 2015, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :
en Section de Fonctionnement
- Dépenses 787.374,81 €
- Recettes 787.374,81 €
en Section d'Investissement :
- Dépenses 759.475,38 €
- Recettes 759.475,38 €

N°2015-33 - Autorisation de prise en charge des divers frais (transports, cours et entrées) pour l'activité piscine prévue à Villerupt pour les classes des 1er et 2ème cycles, pour l'année scolaire 2015/2016.
A L'UNANIMITE,
- **AUTORISE** la prise en charge des divers frais (transport, cours et entrées) liés à l'activité « piscine » pour les enfants de l'école élémentaire Marie Curie, pour l'année scolaire 2015/2016.
- **DECIDE** que les sommes correspondantes sont inscrites au budget des exercices correspondants au chapitre 011.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-34 - Dénomination d'un Bâtiment Communal Place de l'Hôtel de Ville.
A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** de dénommer « Espace André WEILER » le bâtiment construit en 2014 sur la Place de l'Hôtel de Ville abritant une scène, des locaux techniques, ainsi qu'un espace multi-activités situé à l'arrière.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-35 - Fixation du montant du loyer de l'appartement communal de type F4 situé au RDC droit du bâtiment dit «Ancien Cinéma».
A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** de fixer le loyer mensuel de l'appartement communal de type F4 situé au RDC gauche du bâtiment «Ancien Cinéma» à Aumetz à 650,00 € plus 30,00 € de provisions sur charges,
- **DECIDE** que la revalorisation du loyer se fera automatiquement à la date anniversaire du bail sur la base de l'indice « IRL » (Indice de Révision des Loyers) en vigueur à cette date,
- **DONNE** Pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-36 - Engagement de porter la subvention obtenue au titre du développement de collections spécifiques à destination d'un public prioritaire (petite enfance) au Budget Communal et d'acquisition des ouvrages au titre communal.
A L'UNANIMITE,
- **S'ENGAGE** à porter la subvention obtenue dans le cadre de la demande faite pour le développement de collections spécifiques (petite enfance - 6 ans) au budget communal,
- **S'ENGAGE** à acquérir les ouvrages faisant l'objet de la demande de subvention au titre communal,
- **DECIDE** que les sommes relatives à cette recette et à cette dépense feront l'objet d'une inscription en section de fonctionnement du budget de l'exercice correspondant,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-37 - Vente d'une parcelle de terrain communal au lieu-dit «Corps de Garde».
A LA DEMANDE DE MONSIEUR LE MAIRE, ET AVEC L'ACCORD A L'UNANIMITE DU CONSEIL MUNICIPAL, CE POINT EST RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR.

N°2015-38 - Révision alléguée à caractère

unique du Plan Local d'Urbanisme d'Aumetz
A L'UNANIMITE,
- **DEMANDE** qu'il soit précédé à une révision alléguée à caractère unique du PLU d'Aumetz afin que les parcelles suivantes situées section 2 :
- Parcelle 132 d'une contenance de 2 a 40 ca,
- Parcelle 315 d'une contenance de 1 a 50 ca,
- Parcelle 317 d'une contenance de 0 a 40 ca,
d'une contenance totale de 4 a 30 ca soient retirées de la zone IAUa et soient classées en Zone NJ «Jardin»,
ET que les parcelles suivantes situées section 2 :
- Parcelle 114 d'une contenance de 3 a 10 ca,
- Parcelle 115 d'une contenance de 1 a 50 ca,
- Parcelle 119 d'une contenance de 2 a 60 ca,
- Parcelle 120 d'une contenance de 2 a 39 ca,
- Parcelle 227 d'une contenance de 3 a 72 ca,
- Parcelle 314 d'une contenance de 8 a 04 ca,
- Parcelle 316 d'une contenance de 1 a 74 ca,
- Parcelle 319 d'une contenance de 5 a 24 ca,
représentant une contenance totale de 28 a 33 ca, restent classées en Zone IAUa.

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des services compétents afin de mener à bien la révision alléguée à caractère unique du PLU d'Aumetz.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-39 - Attribution de l'indemnité de conseil pour l'exercice 2015 au Receveur.
PAR 9 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS
- **DECIDE** de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- **D'ACCORDER** en 2015 cette indemnité de conseil au taux de 100% par an au titre de ses prestations de conseil délivrées à la Commune,
- **DIT** que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à : Monsieur BALAJ Roger, Receveur de la Commune pour l'année 2015.-
DIT que les cotisations CSG, RDS et Solidarité seront déduites avant versement.
- **DIT** que la dépense sera payée sur le crédit prévu à l'article 6225 du budget principal.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-40 - Modification du tableau des effectifs – Création de 2 postes d'Adjoint Administratif de 2ème Classe dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) et suppression d'un poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine de 2ème Classe.
A L'UNANIMITE,
- **DECIDE** la suppression d'un poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine de 2ème Classe non pourvu,
- **DECIDE** la création de deux postes supplémentaires d'Adjoint Administratif de 2ème Classe (Mairie) dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) à 20 Heures/semaine rémunérés sur la base du tarif horaire du SMIC en vigueur,
- **DECIDE** que le tableau des effectifs est modifié en conséquence et mis à jour comme suit :

GRADES	Cat.	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Territorial	A	1	1	0	
Adjoint Administratif. Ppal 1 ^{ère}	C	1	1	0	
Adjoint Administratif. 1 ^{ère} C	C	2	2	0	
Adjoint Administratif 2 ^{ème} C	C	2	1	0	
SECTEUR TECHNIQUE					
Technicien	B	1	1	0	
Adjoint Technique 2 ^{ème} Cl.	C	7	5	2	17,5 et 25 Heures/Sem
SECTEUR ANIMATION					
Adj. d'Animat. 1 ^{ère} Clas..	C	2	2	0	
Adj. d'Animat. 2 ^{ème} Clas.	C	6	5	0	
SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL					
Infirmier Classe Normale	A	1	1	0	
Educateur de Jeunes Enfants	B	1	1	0	
Auxiliaire Puer 1 ^{ère} Classe	C	2	2	0	
ATSEM 1 ^{ère} Classe	C	3	2	1	28 Heures/Semaine
SECTEUR CULTUREL					
Assistant Cons. Du Patrim.	B	1	1	0	
Adj. Patrimoine 1 ^{ère} Clas.	C	1	1	0	
SECTEUR POLICE					
Chef de Service Police M.	B	1	0	0	
Chef de Police Municipale	C	1	1	0	
SOUS-TOTAL		33	27	3	

CAE - CUI - CONTRACTUELS					
Adjoint Technique 2 ^{ème} Cl.	C	8	8	6	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint Administrat. 2 ^{ème} Cl.	C	3	1	1	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Auxiliaire Puer 1 ^{ère} Cl.	C	2	0	0	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint d'Animation 2 ^{ème} cl. TC	C	4	4	2	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
ATSEM 1 ^{ère} Classe TC	C	2	2	0	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
SOUS-TOTAL		19	15	9	
TOTAL GENERAL		52	42	12	

- **DECIDE** l'inscription au Budget des crédits correspondants.
 - **DONNE** Pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-41 - Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pendant la période estivale.

A L'UNANIMITE,
 - **DECIDE** le recrutement de cinq agents contractuels dans le grade d'Adjoint Technique 2^{ème} classe au cours de la période estivale (de mi-juin à mi-septembre), pour une durée maximale de 3 semaines chacun afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité pendant cette période,
 - **DECIDE** que ces cinq postes seront ouverts aux candidats majeurs au jour du recrutement et titulaires de leur permis de conduire,
 - **DECIDE** que ces cinq postes sont créés à temps complet et seront rémunérés sur la base du tarif horaire du SMIC en vigueur à la période concernée,
 - **DECIDE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget de l'exercice en cours,
 - **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-42 - Transfert de l'EHPAD «Le Plateau» d'ALPHA SANTE vers Hospitalor/

GROUPE SOS Séniors et la SCI GROUPE SOS Séniors Moselle : transfert des cautionnements de prêts.

A L'UNANIMITE,
 - **DONNE** son accord pour que les prêts suivants et leurs cautions respectives :
 - Prêt onéreux (Prêt Locatif Social) d'un montant initial de 4.508.169,00 € à la date du 30/09/2011 sur une durée de 37 ans, capital restant dû au 30/06/2015 de 4.218.358,11 € : caution accordée à hauteur de 12,40 %,
 - Prêt onéreux complémentaire d'un montant initial de 1.000.000,00 € à la date du 23/11/2011 sur une durée de 37 ans, capital restant dû au 30/06/2015 de 949.008,29 € : caution accordée à hauteur de 12,40 %, soient transférées dans un premier temps à Hospitalor/GROUPE SOS Seniors puis dans un second temps à la SCI GROUPE SOS Seniors Moselle, étant entendu que ces organismes se substitueront à toutes les obligations d'ALPHA Santé quant au remboursement des prêts concernés, aux engagements spécifiques des PLS et aux respects des conventions APL attachées.
 - **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2015-43 - Vente de terrains agricoles aux agriculteurs exploitants ceux-ci.
A L'UNANIMITE,
 - **AUTORISE** la vente de la parcelle communale Section 9 parcelle n° 40/1 lieudit

« FONDS DES MOULINS » pour une contenance de 09 ha 46 a 08 ca au prix de 56.764,80 € en nue-propriété au GFA du SEUGNON,
 - **AUTORISE** que l'usufruitier de la vente de cette parcelle soit la SCEA AGRIDOR, représentée par Monsieur Arnaud DORION, demeurant au 21, rue de l'Hôtel de Ville 54260 LONGUYON,
 - **ENTERINE** la vente du terrain désigné ci-dessus,
 - **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette vente,
 - **CHARGE** Maître LAPOINTE, notaire à Aumetz, de rédiger tous les actes relatifs à cette vente et de les transmettre au Pôle de l'Enregistrement et au Tribunal d'Instance pour inscription au Livre Foncier,
 - **DECIDE** que les recettes relatives à cette vente seront inscrites au Budget Primitif de l'année en cours aux chapitres et articles 024 : Produits des cessions d'immobilisations.

- **DIVERS :**
 En fin de conseil, Patrick RISSER, Conseiller Municipal, représentant de la commune à la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette, fait part aux élus présents de l'information suivante :
 Jeudi 9 avril s'est tenue en mairie de Villerupt une réunion qui a abordé la question du déploiement d'un réseau Très Haut Débit par fibre optique à l'abonné sur l'ensemble du territoire de la CCPHVA. Ce déploiement s'opérera sur le territoire de 18 ou 19 EPCI mosellans dans les 5 ans qui viennent. L'opération sera gérée par un syndicat mixte ouvert.

Étaient présents à cette réunion, des représentants du comité de pilotage TrHD du CD 57, des représentants de la CCPHVA, d'EVICOM 2000 et Riv'54, le maire de Villerupt, des représentants de la commune de Thill. Créée fin 1997 par le Syndicat EVICOM 2000, RIV 54 (Régie publique) assume depuis cette date la gestion du réseau câblé qui dessert 8 communes de Meurthe et Moselle
 Au terme de cette entrevue où chacun a fait part des avancées du projet et de ses interrogations, Alain CASONI, maire de Villerupt a fait savoir qu'il demanderait à son conseil municipal de ne pas déléguer la « compétence très haut débit » au sens de l'article L1425-1 du Code des collectivités Territoriales à la CCPHVA ; l'arrivée de la fibre installée par le SMO sur les communes de Villerupt et de Thil risquant de mettre en péril le modèle économique de la régie en place. Sans cette délégation de compétence, la CCPHVA ne pourra prétendre à adhérer au SMO pour le Très Haut Débit. Le déploiement du réseau proposé ne pourra, de ce fait, se faire sur aucune de 8 communes de la CCPHVA. Une occasion importante de structurer et de dynamiser le territoire est donc fort compromise. Je le regrette pour les habitants des communes qui ne disposent que de très faibles débits de communications numériques.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 22 H 00.

Protection Civile

Apprendre les gestes qui sauvent

La protection civile de la Moselle organise des sessions de secourisme, afin d'obtenir le diplôme « Prévention et secours Civique I PSCI ». Cette formation a pour but de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. La formation est découpée en huit parties, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés.: Malaises et alertes - Plaies - Brulures - Traumatismes - Hémorragies - Arrêt cardiaque, etc ...

Renseignements et inscriptions:
 Mr PITUELLO Henri : 06 30 09 69 78

Prévention, Insécurité, Incivilité ?

A la sortie de l'hiver, bon nombre de détritus longeaient les trottoirs et les accès de la localité. Toute l'équipe technique a été mobilisée au nettoyage afin de rendre propre et accueillante notre commune.

Ce constat est aussi le manque de civisme de certains qui n'hésite pas à jeter toutes sortes d'objets sur les voies et les points de ramassage des collettes de verres, vêtements etc. Le déneigement a été difficile par l'importance des chutes de neige et le gel qui a suivi immédiatement derrière. Il est rappelle, que la sécurité n'incombe pas uniquement à la municipalité, mais c'est un ensemble des mesures prises et respectées par la population (nettoyage des trottoirs, stationnement abusif, respect du code de la route ...).

Avec l'arrivée de jours meilleurs, la place de l'hôtel de ville retrouve ses animations avec les enfants qui viennent se défouler et les parents accompagnants. Une ombre au tableau, les déjections canines qui apparaissent de plus en plus malgré la mise en place d'une canisette ??

La municipale vient d'avoir l'autorisation de la préfecture d'utiliser le «Dôme vidéo». Le but n'étant pas de réprimer, mais que chacun respect ces lieux de détente par un acte citoyen.

PLAN CANICULE :

Aides sociales – CCAS

Dans la continuité du plan grand froid, nous avons le souci de l'accompagnement de nos anciens, des personnes handicapées et isolées vulnérables.

Comme chaque année, la municipalité tient à mettre en place un plan canicule. Par le biais de cette information nous vous rappelons les règles essentielles en cas de fortes chaleurs :

- recommandations générales (rafraîchir son habitation, se rafraîchir, éviter de sortir, se désaltérer, aider ses proches),
 - symptômes et maladies liés à la chaleur (crampes, épuisement, coup de chaleur, insolation...),

- aliments (respect de la chaîne du froid, aliments à risque...),

- rafraîchissement et climatisation des habitations.

Si besoin, les numéros d'urgence à contacter sont les suivants :

- le 15 (Samu),

- le 18 (Pompiers),

- le 112 (numéro d'urgence unique européen).

Du 01 juin au 31 septembre, vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture des bureaux de 9h à 12h et de 14h à 17h, au numéro 03 82 91 90 63.

Une aide et/ou conseil vous sera apporté. Toutes personnes de + de 65 ans, les personnes en difficultés et/ou isolées et les personnes à mobilités réduites sont concernées. Ce plan ne saurait se substituer au plan canicule de l'état.

Permanence sociale

Amandine HUBERT
 Arlette OMODEI

Aides sociales et permanences :

Comme chaque année, et avec un carnet bien remplis, les responsables des permanences sociales Mme OMODEI Arlette et Mme HUBERT Amandine s'accordent 2 mois de « pause calendaire ».

En effet du 01 juillet au 31 Août les permanences du 1er et 3ème mardi se font la malle. Elles reviendront de vacances le 01 septembre.

Cependant, comme chacun le sait, les soucis et l'administratif eux ne prennent pas de vacances.

C'est donc dans un souci de continuité que nous resterons à votre disposition ponctuelle et sur demande de rendez vous par le biais des bureaux de la mairie de 9h à 12h et 14h à 17h au numéro 03 82 91 90 63. Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

L'équipe sociale

Amandine HUBERT

ATAV

(Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes) :

Cette association a pour but d'accueillir les victimes (majeurs ou mineurs) d'infraction pénale divers (contraventions, délits, crimes...) mais aussi victimes d'accidents.

Elle écoute, informe, aide, accompagne, oriente et soutiens les victimes du début à la conclusion du dossier.

Ce service est GRATUIT et CONFIDENTIEL. De ce fait, et avec une subvention accordé par la CCPHVA, une permanence sera ouverte chaque mardi de 9H à 11h30 en gendarmerie d'Aumetz.

REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL



Pour cette nouvelle année, nous ne dérogeons pas à l'habitude ! En effet, et ce depuis plusieurs années, un repas du personnel est organisé par la municipalité.

C'est ainsi que l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal regroupant les agents administratifs, scolaires, péri-scolaires, bibliothèque, service technique et personnel d'entretien se sont vu inviter pour cette édition 2015. Toutes et tous se sont retrouvés autour d'un buffet froid dans une ambiance amicale.

Mr le Maire Gilles DESTREMONT, durant son allocution, n'a pas oublié de souligner le travail accompli par l'ensemble des employés d'Aumetz.

MERCI à tous.

LOTO DU C.C.A.S.

Et le numéro 24... « ici » ... oui c'est à la salle polyvalente d'AUMETZ que fut organisée cette nouvelle édition du loto de la solidarité. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette après-midi un bon moment de détente.

Au milieu des 65 lots le président du CCAS Mr Gilles DESTREMONT, accompagné de Mme Bernadette HUMBERT, a présenté les règles régissant depuis des années ce loto. Au terme de cette annonce, le tirage a pu commencer et faire ainsi de nombreux heureux grâce aux lots offerts par les commerçants, artisans et associations.

Avec eux, les bénévoles du CCAS font une chaîne de solidarité sans faille et nécessaire pour pérenniser ce bel événement.

Grâce aux mains innocentes des enfants présents dans la salle, le tirage de la St VALENTIN a permis de faire quelques gagnants supplémentaires.

Comme chaque année le bénéfice de ce loto est entièrement reversé aux œuvres sociales de la commune.

Encore un énorme merci à tous et toutes pour vos dons, bravo aux participants et félicitations aux gagnants.

Pour le CCAS
Amandine HUBERT



NOUVEAUX BERCEAUX ET NOUVEAUX ARRIVANTS 2014.

C'est en Mairie, et sous les gazouillis des bébés, que Mr le Maire Gilles DESTREMONT a ouvert cette traditionnelle réception par un discours de bienvenue en l'honneur des personnes invitées. Il n'a pas oublié de souligner la forte présence de ceux qui ont répondu une fois de plus favorablement à l'invitation.

En effet, entouré de la délégation municipale et des représentants des différentes associations, les 9 papas et mamans accompagnés de leur bébé se sont vu offrir un petit joujou, une rose et une photo souvenir, sans oublier les 20 nouveaux arrivants sur la commune, qui eux ont reçu une rose, une pièce commémorative du musée de la mine, ainsi qu'un disque bleu pour pouvoir respecter en toute quiétude la nouvelle réglementation concernant les parkings.

Après les photos prises par le représentant de journal, l'assistance a été conviée par Mr le maire au pot de l'amitié.



CEREMONIES DE LA FETE DU TRAVAIL

Comme le veut la coutume, et sous un ciel gris et pluvieux, la cérémonie de la fête du travail s'est déroulée le jeudi 30 avril. Le corps des sapeurs pompiers, les élus et représentants des associations aumessoises se sont rendus au monument aux morts sous les notes de musique rythmées par une délégation de l'harmonie d'Aumetz.

Mr le Maire Gilles DESTREMONT, après le dépôt de la gerbe, a tenu son traditionnel discours et a invité les personnes présentes au vin d'honneur offert par la municipalité. C'est sous la Marseillaise interprétée par l'harmonie et une ambiance conviviale que c'est achevée cette première cérémonie 2015.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

(et Journée Nationale du souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation)

Il y a 70 ans, nous découvrons avec horreur ces victimes de la nation... ces soldats de toutes nationalités, ces victimes de la misérable machine de destruction massive nazie et ces héros morts dans l'ombre qui ont tous donné leur vie et celle souvent de leur famille au nom de la liberté de vivre et de la belle France.

Aujourd'hui nous fêtons le souvenir, cette mémoire de ce jour de liberté tant attendu pendant près de 6 années par une population asservie.

C'est devant le monument aux morts que se sont rassemblés la municipalité, les anciens combattants, les pompiers, l'harmonie d'Aumetz, les représentants des associations et la population pour 1 mn de silence et le dépôt des gerbes en leur honneur.

Le cortège s'est rendu en mairie pour le discours officié par Mr LAURENT Maurice 1er adjoint qui a ensuite invité l'assemblée au traditionnel pot du souvenir.

L'harmonie d'Aumetz, et sous le regard de notre Marianne, a joué notre hymne national « la Marseillaise », reprise par toutes les personnes présentes.

Ne pas oublier, partager le souvenir et le devoir de mémoire.

Mme HUBERT Amandine

FÊTE DES MÈRES 2015

Le 30 mai 2015 nous avons eu à coeur de mettre à l'honneur toutes les mamans de notre commune. La salle polyvalente a prêté son magnifique cadre pour fêter les mamans d'Aumetz. Maman et mamies ont bien sûr été félicitées par Mr le Maire Gilles DESTREMONT qui n'a pas hésité à honorer également les nouveaux élus qui se sont investis pour la décoration de la salle, les cadeaux, le service. Isabelle, Amandine, Sébastien, Manu, Mr Belvoix et tous les membres du CCAS ont ainsi pu choyer toutes les mamans présentes et leur donner rendez-vous l'an prochain pour un nouveau programme.

Mme HUBERT Amandine
Pour la commission cérémonie



Permis

25 élèves de CM2 ont obtenu le permis piéton ainsi que le permis de surfer sur internet. Cette action a été menée par la gendarmerie en collaboration avec les enseignants et à la demande de la municipalité, en présence de Mme LEBRUN adjointe aux affaires scolaires et animée par le Gendarme Aline TILATTI.



JEUX INTERVILLAGES Rencontres de l'Amitié Juin 2015

Ces rencontres de l'Amitié 2015 qui ont eu lieu cette année aux Trois Moutiers dans la Vienne, ont vu la participation d'une équipe Aumessoise composée de nouveaux élus et de membres d'associations. Et si les échanges sont toujours amicaux et sympathiques, les rencontres entre élus ont permis de faire un point sur les années passées, mais surtout sur le futur. Les dotations de l'état envers les mairies se réduisent de plus en plus et les petites communes éprouvent de nombreuses difficultés pour financer leur budget « jumelage ». La volonté des huit communes présentes est de préserver cette belle amitié qui lie la Lorraine, la Vienne et la Slovénie, de développer le potentiel culturel, sportif et surtout éducatif, en englobant le monde scolaire dans des programmes bi-annuel. Une vaste étude est donc en cours de discussion, qui se poursuivra à Aumetz en octobre 2015, par la venue de délégations Viennoise et Slovène afin de définir les grandes lignes pour les années futures. Notre ville clôturera le cycle des rencontres de l'amitié sous cette forme en 2017 et oeuvrera pour que ces liens qui se sont tissés depuis plus de trente ans maintenant puissent se poursuivre avec notre jeunesse.

Les équipes se préparent à l'effort...



L'équipe d'Aumetz



Réception ...



...et résultats



INAUGURATION DU CENTRE VILLE

Place de l'Hôtel de Ville et

kiosque multifonction «Espace André Weiler»

En présence de
Patrick WEITTEN
Président du Conseil Départemental de la Moselle
Jean-Pierre MASSERET
Président de Région
Michel LIEBGOTT
Député de la circonscription
Jacky ALLIVENTI
Conseiller Départemental
Des Maires et Elus des communes voisines, des responsables
du projet centre ville.

Le Maire Gilles DESTREMONT avec l'ensemble du conseil municipal a salué la population présente, les anciens élus ayant participé à l'élaboration de ce projet, les associations locales, le personnel municipal, administratif et technique. Le Maire a bien sûr évoqué qu'un tel projet n'a pu aboutir que grâce au travail constant de l'équipe municipale. André WEILER son prédécesseur avait muri cette ambition par l'achat et la démolition de l'ancienne ferme à côté de la mairie, par la coupe des arbres qui « souffraient », par le déplacement du monument aux morts, par des plans et des maquettes... et l'Équipe DESTREMONT a poursuivi ce travail avec des architectes, des maîtres d'œuvres, des conseillers techniques, des entreprises responsables, des réunions publiques, mais surtout avec des Elus de la région qui sans leur aides financières cet ensemble n'aurait pu être réalisé. Un grand merci à toutes et tous.



Monsieur le Maire a souligné sa satisfaction en remerciant Mrs WEITTEN, MASSERET et LIEBGOTT, d'être présents ce jour, d'avoir adhéré à cette réalisation par des subventions nécessaires ; mais également de faire constater que cette réalisation magnifique au cœur du village, accorde non seulement la mise en valeur de tout notre centre ville, mais permet également à la population de se retrouver, de dialoguer, de profiter des espaces verts, des bancs, des tables et d'accompagner les enfants aux jeux, en toute tranquillité.



Présentation de la Charte réalisée par les élèves du Collège



Gilles DESTREMONT a rappelé que ce chantier s'élevait à 1 million d'euros, subventionné à raison de 446 000 € par la région et 430.000 € par le département.



Le moment d'émotion intense a été l'hommage rendu à André WEILER, Maire d'Aumetz de 1983 à 2009 (décédé en 2014) et dont le kiosque multifonctions a été baptisé de son nom. Tous les Elus n'ont pas manqué de souligner la personnalité d'André, son franc parlé, sa ténacité dans les dossiers, et son dévouement à sa commune. Son épouse Monique, ses enfants et toute sa famille ont dévoilé cette plaque apposée au Kiosque qui désormais porte son nom. André n'aimait pas les hommages ni les honneurs, mais le mérite était tellement grand qu'il l'appréciera !...

LA FETE DE LA MUSIQUE EN IMAGES



16h - Au jardin de l'école Marie Curie - Salle du Temple spectacle organisé par la Médiathèque...



...Génération country...



...le chœur mixte de l'ATSO...



...les bénévoles à la caisse...



...et aux stands...



Début des spectacles place de l'Hôtel de ville espace «André WEILER» avec les p'tites Nanas

Concerts variés au kiosque et dans la salle du temple

Dans le cadre de « Lire en Fête...Partout en Moselle » la médiathèque d'Aumetz vous propose :

Tout au long du mois d'octobre, une exposition intitulée « Citoyens d'aujourd'hui » sera visible à la médiathèque aux horaires d'ouverture.

Autour de l'exposition sur la citoyenneté créée par la médiathèque, le public (adultes et enfants) est amené à trouver des mots de citoyenneté (poésies, citations, textes etc.), de tolérance et de liberté et de les placarder sur l'arbre à paroles de la médiathèque.

La médiathèque participera également à la Fête des Sciences comme l'année passée.

Samedi 3 octobre de 14h à 18h
et dimanche 4 octobre de 14h à 17h : annuelle bourse aux livres d'occasion à la salle de l'Ancien Temple, rue de la Fontaine. Entrée libre

Mardi 6 octobre à 9h30 : Spectacle en pédiatrie à l'hôpital Bel Air « Le rire, l'humour...malgré la maladie » en partenariat avec les bibliothèques de Serémange, Hayange et Nilvange.



Vendredi 9 octobre à 20h : Spectacle « Paroles d'Hommes » par Françoise MARKUN et ses nanas.

Quand trois femmes sont réunies, que se racontent-elles ? Leurs histoires d'hommes, bien évidemment ! Et ces trois-là ne mâchent pas leurs mots : le rire est garanti !

Public adultes – durée : 1h – A la médiathèque – Spectacle gratuit



Mercredi 14 octobre à 14h : Animation-contes « Sorcière Soupière Cornegidouille Ouille Ouille Ouille ... Quand les sorcières s'en... mêlent ! » Séance de contes, suivi d'un atelier et d'un goûter « Soupe de sorcière » pour les enfants à partir de 3 ans. Discrimination et différences même au sein de la grande famille des sorcières !

Durée : 1h30 – Tout public à partir de 3 ans – Sur inscription – A la médiathèque

Vendredi 16 octobre à 9h30 : Spectacle « Hou Hou le loup » Discrimination et différences – Pour les bébés de 3 mois à 12 mois

Contes, formulettes, comptines et jeux de doigts pour les doudous-lecteurs de la médiathèque

Au multi-accueil les Chrysalides d'Aumetz

Vendredi 16 octobre à 10h : Spectacle « Hou Hou le loup » Contes, formulettes, comptines et jeux de doigts pour les doudous-lecteurs de la médiathèque

Discrimination et différences – Pour les petits de 12 mois à 3 ans

Multi-accueil Les Chrysalides – Route d'Audun-le-Tiche



Samedi 17 octobre à 10h30 : Doudous-lecteurs « Hou Hou le loup »

Contes, formulettes, comptines et jeux de doigts pour les doudous-lecteurs de la médiathèque

A la médiathèque pour les enfants de 3 mois à 3 ans – Gratuit – Durée : 30 mn



MULTI-ACCUEIL «LES CHRYSALIDES»

Nouveauté à la crèche !!!

Parents qui avez besoin d'un accueil occasionnel pour vos enfants à partir de septembre, un dispositif va être mis en place. Sur le site de la Mairie un tableau sera mis à votre disposition le jeudi matin ainsi qu'à l'entrée de la crèche, sur lequel paraîtrons les tranches horaires disponibles.

Ainsi vous pourrez réserver la tranche qui vous correspond et finaliser en prenant contact avec la Directrice Mme PATELLA, le jeudi de 14h à 15h.

LEBRUN Marie, Adjointe à la petite enfance.



Une chasse aux oeufs a été organisée par les tatas du multi-accueil. Le lapin de Pâques s'est déplacé en personne, il avait pris soin de dissimuler sucettes, oeufs et petits bonbons dans les locaux du multi-accueil.

Malgré quelques pleurs en présence du lapin, les éclats de rire ont accompagné la recherche des friandises.

Mathis était surpris il a demandé si c'était le père Noël qui avait caché les chocolats, Emma cachait de nouveau les chocolats et s'est elle-même enfouie dans un des placards pour qu'on la trouve !!

Les enfants ont été très efficaces, la dégustation fut appréciée. A l'année prochaine.



Mardi 23 juin a eu lieu une matinée « portes ouvertes » qui a permis aux nouveaux enfants et à leurs parents de découvrir le multi-accueil.

Les enfants qui vont quitter le multi-accueil pour vivre de nouvelles aventures à l'école ont pu faire la fête avec leurs copains. Les animatrices avaient prévu des activités autour du zoo dans la section des moyens-grands.

Des masques de girafes et zèbres ont été réalisés par les enfants avec l'aide précieuse de leurs parents et des animatrices. Un parcours psychomotricité était à disposition des enfants. Le traditionnel « concert » autour des chants appris tout au long de l'année et repris par les parents a été apprécié.

Le cahier de vie des enfants retraçant une année bien remplie

a été consulté par les parents très fiers de leurs enfants et des activités proposées.

Le très appétissant concours de gâteaux réalisés par les papas et les mamans qui ont fait preuve de créativité, a permis de les récompenser grâce à des lots offerts par plusieurs commerçants d'Aumetz.

Les bébés se sont projetés vers les vacances en réalisant des décors sur le thème de la mer : petits poissons et pieuvres réalisés avec l'aide de leurs parents et animatrices.

Ils ont pu jouer dans la piscine à balles, éclater des bulles de savon et pêcher à la ligne de jolis poissons.

Une séance photo a pu être réalisée grâce à un bateau « le naufragé » peint par les plus grands de la section et par les enfants du périscolaire, les enfants ont porté un béret marin du plus bel effet.

Des petits surfeurs à l'effigie des enfants étaient également accrochés aux murs de la section.

Une matinée très appréciée par tous.

Merci aux parents, aux animatrices, aux commerçants et bien sûr aux enfants.

Vive les vacances !!!

Le centre de loisirs d'été aura lieu du 6 au 31 juillet 2015.

Cette session sera basée sur le libre choix des enfants.

Il sera proposé tous les jours aux enfants des activités manuelles ou sportives en libre choix, afin de rendre l'enfant acteur de ses vacances, que les activités ne soient pas imposées et respectent les envies des enfants. Lors des activités, ils pourront développer leurs facultés motrices et intellectuelles en utilisant des techniques différentes, en découvrant des sports, en développant leur esprit d'équipe et d'initiative... Les animateurs Aurore, Alexandre, Boris, Magalie et Ghislaine les accompagneront pendant ce séjour.

Voici les activités proposées :

1ère semaine : La faune et la flore avec entre autres un tableau aquatique, la réalisation d'un bloc mémo, des insectes, des petites pieuvres, des papillons multicolores, des balades dans la nature...

2ème semaine : « vert » la musique et la nature avec un petit jeu sur le recyclage, la fabrication d'instruments de musique, d'un tableau végétal et de « fleur sourire » ...

3ème semaine : légende médiévale avec la création de figurines de chevaliers, princesses et rois, d'épées, d'arcs, de balles de jonglages et un atelier découverte de dragons inoffensifs ! Harry Potter sera également à l'honneur et des jeux anciens seront organisés.

La dernière semaine sera consacrée aux jeux olympiques avec divers sports et épreuves proposés dans un esprit d'équipe. Des sorties seront organisées chaque vendredi, le 10 juillet au jungle Park de Mondelange, le 17 juillet à la piscine d'Hayange, le 24 juillet au Château de Preisch et la traditionnelle sortie à Moineville le 31 juillet pour clore ce mois et cette année scolaire en beauté.

Les informations et réservations peuvent être faites auprès de la directrice Madame Patella ou de l'équipe d'animation au 0382855028 ou par mail multiaccueil-leschrysalides@orange.fr

Bonnes vacances.



Un petit tour d'horizon sur l'année scolaire 2014/2015 qui se termine déjà.

En début d'année, nous avons réélu le nouveau comité de l'APE. A cette réunion, nous avons décidé des dates des manifestations sur l'année scolaire. Pas de temps à perdre, et déjà, il a fallu prévoir l'organisation de la visite du Père Noël dans les écoles, le financement a été fait cette année par le choix de vente de sets de table. Tous les enfants scolarisés se sont vu remettre un sachet de friandises préparé par les membres de l'APE.

Une soirée couscous a été réalisée en collaboration avec l'association des Algériens, avec un bénéfice reversé à l'association Vincent Piazza. Belle soirée pour tous. Nous remercions Mr Norbert Chary pour la prise de réservation. C'est sous un temps incertain que c'est déroulé, à la salle polyvalente, cette nouvelle après midi carnavalesque. Tout fut organisé pour plaire aux petits comme aux grands. Une formidable animation a permis aux différentes princesses, supers héros et autres personnages de s'éclater. Merci à tous d'avoir fait de cet événement un moment exceptionnel, et à tous les membres de l'APE et bénévoles de leur participation, seule la promenade en tracteur n'a pas eu lieu cette année à cause de la mauvaise météo. Au passage,



nous tenons à remercier Mr Bernard Chary qui met chaque année à disposition tracteur et chauffeur et autre matériel chaque fois que cela est nécessaire, ainsi que Mr Daniel Thomas pour le prêt de sa remorque.

C'est sous un soleil radieux que s'est ouverte cette première édition de la kermesse sur la place de l'hôtel de ville.

Tout était réuni pour assurer une belle journée aux enfants, parents, familles et instituteurs.

Après un magnifique spectacle offert par les enfants de maternelle et primaire, plusieurs stands étaient ouverts proposant boissons, restauration et autres jeux.

En effet les enfants ont pu découvrir les jeux traditionnels comme la pêche aux canards ou le château gonflable.

Et cette année une nouvelle animation a permis d'occuper tous les bambins petits et plus grands, avec un spectacle de magie, maquillage et structures de ballons.

Pour clôturer cet événement un tirage au sort pour le gain de nombreux lots avec un tv à la clef ce qui a fait de nombreux heureux.

On remercie les écoles pour les spectacles, les nombreux sponsors pour leurs dons, le comité des fêtes et la municipalité pour l'aide apportée ainsi que tous les bénévoles qui est une aide précieuse pour que cette journée soit merveilleuse.

Nous organisons toutes ces manifestations avec les membres du comité de l'APE, mais lors du déroulement de ces journées tous les bras des papas et mamans sont les bienvenus, aussi, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des institutrices et instituteurs de vos enfants.

Cette année nous avons reversé 24€ par enfant aux écoles. Somme déduite sur les sorties scolaires des élèves. Avec votre aide et votre participation, nous espérons pouvoir faire mieux l'année prochaine, comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà.

Le succès et la réussite de ces manifestations sont également dus aux sponsors et aux bénévoles qui nous apportent leur aide humaine et financière et que nous remercions chaleureusement.

Merci à tous et à l'année prochaine
Amélie Staedel
Pour l'association des parents d'élèves

LES AILES D'EURYDICE

Association
Les Ailes d'Eurydice
23 rue des Prés
57710 AUMETZ
03 54 86 91 82

QUI SOMMES NOUS?

Eurydice, adolescente aimant la vie, nous a quitté le 20 novembre 2011. Elle est partie, en plein envol à cause d'une maladie dénommée : Mucoviscidose.

Cette maladie touche chaque année en France plus de 200 bébés. D'origine génétique, c'est la faute à pas de chance. Cependant, la médecine a réalisé de nombreux progrès, notamment dans la prise en charge mais aussi à travers la transplantation



d'organe. Hélas la mucoviscidose est pernicieuse. Elle touche chaque enfant selon des critères qui lui sont propres. Pour Eurydice, la maladie lui a laissé seulement quinze années. Sauf que, maintenant c'est à nous d'agir, en mémoire de cette vie volée.

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION

L'année dernière, en Octobre 2014, sa maman Sandra Schneider, ses grands parents, Patrice et Mauricette Eckel, ont décidé de sauter le pas, de transformer la douleur toujours présente, en joie. Ils ont mobilisé des proches et ils ont créé l'association dans un seul but : Récolter un maximum d'argent pour le bien être des enfants atteints de Mucoviscidose et qui sont soignés comme Eurydice à l'hôpital des enfants de Nancy - Vandoeuvre. Cette soirée du 25 octobre 2014 restera gravé dans la mémoire des Aumessois. Quoi de plus magnifique que cet élan de solidarité qui a rassemblé plus de 300 personnes et permis de collecter 4000 euros. Eurydice, nous attendons tous le 24 Octobre 2015 à la même heure pour continuer le combat, son combat contre la maladie. A travers son sourire, nous remercions tous les donateurs.



Eurydice aimawwwit comme tous les enfants découvrir les œufs que le Lapin de Pâques cachait. La Chasse aux œufs du 4 avril 2015, nous a permis de récolter 250 euros. Nous remercions tous les participants qui ont osé braver la météo capricieuse de ce jour là. L'Année prochaine nous recommencerons. Toujours le samedi avant le dimanche de Pâques et cette fois-ci, c'est promis nous commanderons le soleil.

24 OCTOBRE 2015

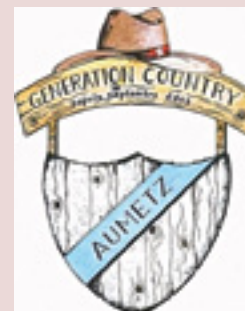
Nous vous attendons tous à la Salle Polyvalente pour une nouvelle soirée riche en rire, en émotion, en chanson en convivialité. N'oublions jamais la chance que nous avons de vivre. Et parce que le rire de nos enfants ne doit jamais cesser de rayonner, l'association prépare de nouvelles actions pour la fin de l'année. Mais chut, c'est encore un secret.

POUR TOUTES LES PERSONNES QUI AIMERAIENT NOUS REJOINDRE, un seul geste : téléphoner à Patrice Eckel qui vous accueillera avec plaisir au sein de cette incroyable aventure.

POUR TOUTES PERSONNES QUI SOUHAITERAIENT FAIRE UN DON, un seul geste : téléphoner à Patrice Eckel, il vous révélera la marche à suivre.

EN ATTENDANT, C'EST ENSEMBLE QUE NOUS POUVONS RÉALISER DE GRANDES CHOSES ET MERCI À TOUS.

GÉNÉRATION COUNTRY AUMETZ



Le 1^{er} Country Day organisé par Génération Country Aumetz a eu lieu en extérieur, le dimanche 12 avril sur la place de la mairie. Tout était réuni pour passer une belle journée. Le soleil était présent, les habitants d'Aumetz ont pu se restaurer autour du barbecue et des pâtisseries, et de nombreux

danseurs de la région avaient fait le déplacement pour danser sur le plancher prêté par la mairie de Marange-Silvange. La journée était animée par DJ Rem, animateur country réputé et reconnu par les amateurs de musique Country. Durant cette journée, une exposition de voitures anciennes ainsi que de motos a eu lieu, pour le plaisir des petits et grands.

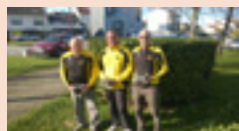


Une autre date est à retenir cette année, c'est le bal annuel qui aura lieu le samedi 17 octobre à la salle des spectacles. Cette année, ce sont les RUSTY LEGS qui nous feront l'honneur de leur présence. L'entrée est fixée à 15€, et l'ouverture des portes aura lieu à 20h. Pour les personnes intéressées, 2 numéros de téléphone sont mis à votre disposition : Marinette 06.77.43.66.25 et Véro 06.28.29.43.69.



Les cours ont lieu tous les mardis avec Paty de 20h15 à 21h45, et les mercredis de 18h à 19h45 pour les enfants et adultes débutants, et de 20h à 22h pour les répétitions avec Tania et Véro. Les mêmes numéros sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou inscriptions. Le blog peut également être visité : <http://wakanda57.skyrock.com/>





L'ATSO



L'assemblée générale a eu lieu à la mairie le dimanche 8 février. Le comité a été réélu.
Dimanche 15 février le comité s'est réuni au local pour l'élection du bureau.

Présidente : Madotto Magdalena
Vice-président : Ricci Stanko
Secrétaire : Glavic Jeanine
Secrétaire adjoint : Madotto Claude .Sbabo Jean Luc
Trésorier : Glavic Louis
Trésorier adjoint : Hanriot Gilbert .Nezic André
Assesseurs : De Toffoli Jeannot .De Toffoli Annie.Vicini Marie.
Hanriot Madeleine.Pecovec Ernest

Le 11 avril c'est en bus que nous nous sommes rendus à Sallaumines chez nos amis slovènes.
Ce fut une belle sortie, très bien accueillis.
L'orchestre Zajc a su faire valser jeunes et moins jeunes
La chorale atso a participé au concert de la chorale europa 2000 à Audun le Tiche le 9 mai.
Le 25 mai exposition dentelles à Angevillers.

Nous organisons une sortie au Luxembourg le 5 juillet.
Visite du musée de Schengen, croisière sur la Moselle +dîner à bord,
Visite d'une cave avec dégustation.
Le 2 août fête champêtre à la salle polyvalente.
Le 4 octobre 50ème bal des vendanges avec l'orchestre slovène : Stil 5

US PETANQUE AUMETZ

D'excellentes nouvelles pour notre club et localité , en effet lors du championnat de Moselle tripléte promotion l'une des 2 triplétes engagées a réussi à « aller au bout » dans le jargon pétanque c'est-à-dire à gagner la finale , ils représenteront la Moselle au chpt de France à Montauban le 27 Juin. Hasard du calendrier une sortie à Kirrwiller déjà réservée et payée par le club aura lieu le 28 nous ne pourrons donc aller supporter nos joueurs c'en est fort regrettable.
Il y a 9 ans qu'un tel évènement n'était pas arrivé , c'était au Chpt de France à Aurillac avec 2 des 3 joueurs qualifiés cette année , en 2006 : Margraff Roger -Jubert Bernard -Thies Claude, en 2015 : Margraff Roger -Jubert Bernard -Gentile Jean Marie.
La joie est d'autant plus importante que notre ami Roger fêtera ses 80 ans en juin , quel beau cadeau d'anniversaire .

Que l'adresse et la chance (il en faut aussi) soit au rendez-vous et qu'ils nous ramènent le titre mais d'ores et déjà c'est un honneur pour un petit club
La salle couverte nous a été fort appréciable cet hiver; avec les beaux jours nous retrouvons notre place rouge.
Le Championnat de Moselle club suit son cours nous jouons les 1ères place mais en 3ème division . En août se dérouleront 3 concours à Aumetz dont le challenge CMDP 16/08 et un concours aînés le 05/08

Résultats du 14/05 : Aumetz –Hayange 32 à 4 (11 matchs)

Aumetz – Hettange-Grande 30 à 6 (11 matchs)

Pour rappel le club est ouvert de 14 à 18 h 30, si vous êtes intéressé par une licence n'hésitez pas à franchir le seuil vous serez bien accueilli : 0382919076 - 0685889649 où lor57mo@live.fr

po. le comité – le Président Thies Claude



La tripléte gagnante

ASSOCIATION DU 3 EME AGE

1 Rue St Gorgon 57710 - AUMETZ

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2015

Dans les locaux de l'Association du 3 Eme Age, s'est tenue l'Assemblée Générale normalement convoquée, en présence d'une quarantaine de membres et des représentants de la Municipalité. La Présidente, Mme Markowiak ouvre la séance en remerciant l'assistance, la municipalité, le comité et les bénévoles qui oeuvrent tout au long de l'année. Une minute de silence a été demandée pour les membres décédés au cours de l'année écoulée. La présidente a ensuite retracée les activités de l'association et a énumérée les nombreuses manifestations effectuées en 2014 en précisant que les adhérents sont friands d'activités diverses, et souhaitent les voir se renouveler les années suivantes. Quatre démissions sont signalées au sein du comité, toutes pour des raisons personnelles, et ces quatre bénévoles ont été remerciées chaleureusement.

Comme stipulé sur la convocation pour l'Assemblée Générale « demande de proposition de candidatures pour le comité », elles ont été enregistrées au nombre de cinq, et l'assemblée générale a élu l'ensemble du comité, qui s'élève pour l'année 2015 à 10 membres. La Trésorière, Mme Wojtowicz a présenté le bilan financier, qui a obtenu « quitus » par les réviseurs aux comptes, Ms Hubert et Renaud. La représentante de la Municipalité a confirmé l'intérêt de la commune pour l'Association et assure de la continuité du soutien municipal. Avant de clore l'Assemblée Générale, la Présidente précise que le nouveau comité se réunira très prochainement pour élire le conseil d'administration.

LE CONSEIL D' ADMINISTRATION ELU A L' UNANIMITE

Présidente : GLODT Myriam
Vice-Présidente : SILVESTRINI Eliette
Secrétaire : OMODEI Arlette
Trésorière : WOJTOWICZ Jeannette
Secrétaire Adjointe : MARKOWIAK Marie-Thérèse
Trésorière Adjointe : SCHNEIDER Yvette
Assesseur : BORTOLUZZI Viviane
Assesseur : JUNG Denise
Assesseur : CHARY Marie-Paule
Assesseur : DEMONT Jeanne-Marie



L'association du 3ème Age organise une sortie à KIRRWILLER au «ROYAL PALACE» (Music Hall International). Le mercredi 7 Octobre 2015.

Au Programme:
- Départ en bus Géron place de l'Hôtel de Ville à Aumetz à 9h précises.
- Déjeuner dansant au Restaurant «Le Majestic» Royal Palace à KIRRVILLER (Menu Plaisir Hors boissons).
- «Spectacle Imagine» au Théâtre Royal Palace qui fête ses 35 ans.
- Dessert du Menu (accompagné de sa soupe de Crémant) dans la nouvelle salle, le Lounge Club.
- Retour à Aumetz aux alentours de 20h.

Le prix par personne est fixé à 65 Euros pour les adhérents à 70 Euros pour les non adhérents
Inscriptions au Foyer tous les mardis (fermeture Juillet-Aout) ou téléphoner à Eliette au 03.82.91.02.61 avant le 23 septembre 2015 accompagné du règlement.

Le Comité

COMITE DES FETES

Deux manifestations ont déjà marqué cette année 2015. Il s'agit de:
- La Matinée Théâtrale du dimanche 25 janvier avec une nouveauté; la venue de la troupe « LES UNS, LES UNES » de SEREMANGE qui nous a gratifié d'un très bon spectacle, apprécié par le public venu nombreux.
- S'en est suivi les 18 et 19 avril l'expo peinture avec la présence de 25 artistes présentant de belles oeuvres. Tout était bien organisé, mais le public semble boudier ce genre de manifestation. Conformément au dernier article paru dans ce bulletin, le Comité a acquis, comme prévu, du matériel divers dont un chariot pour véhiculer la deuxième plancha. Pour finaliser la mise à disposition de ces matériels divers, chaque Association d'AUMETZ trouvera dans son casier respectif, à la Mairie, les dossiers comprenant un listing détaillé et les modalités concernant leur location.

Pour le Comité Le Président
Jean Marie SCHROEDER

4^{ème} édition du Festival MINES en CHOEURS du vendredi 24 au dimanche 26 avril 2015. Il fallait le faire ce 4^{ème} Festival, surtout après les coups d'assomoir qui l'ont précédé. En effet le lundi 21 avril nous étions informés que la chorale Sainte Marie de Yopougon Niangon d'Abidjan serait absente et, pour enfoncer le clou, le mercredi soir le chœur gospel Les Samuna de Brazzaville faisait de même. Nous étions tétanisés par ces deux nouvelles qui mettaient notre Festival en grand péril car il était trop tard pour penser à remplacer ces deux chorales. Mais tous les membres du Comité de l'Association, les choristes du chœur Homme Les Voix de l'Est, tous les bénévoles et les choristes slovènes et irlandais, avec un enthousiasme inouï, ont fait face à ces deux coups de poignards. Le Festival 2015 fut une réussite, à tous les niveaux ; le public répondit présent à Moutiers, à Aumetz et à Piennes, les messes du dimanche furent chantées par les chorales à Aumetz et Xivry Circourt, et le repas du samedi soir enchantait tous les participants.



Le spectacle choral fut assuré par le Trio Vokal Kresnice de Nova Gorica (Slovénie),



le Choeur Homme Vintage Barbershop de Castlebelligham (Irlande)



et le Choeur Homme d'Aumetz Les Voix de l'Est d'Aumetz

MINES EN CHOEURS

Ces trois chœurs rajoutèrent des chants aux programmes initialement prévus pour le grand plaisir du public. Nous avons conjuré le mauvais sort, 2015 fut une bonne cuvée, malgré ce manque d'exotisme qu'aurait dû apporter les deux chorales africaines. Pari gagné, et maintenant pensons déjà à l'avenir, à la prochaine édition 2016. Merci à toutes et à tous pour votre contribution : une fois encore nous avons prouvé qu'avec du cœur, de l'enthousiasme, beaucoup de travail et d'abnégation, beaucoup d'amitié, nous pouvions réaliser de très belles choses qui resteront gravées au fond de la mémoire de tous les participants de ce festival de chants de chorales Mines en Chœurs 2015.



Les choristes du Choeur d'Hommes ont été acceptés pour participer à la Schweizer Gesangfest Meiringen -12/14 juin 2015 (C'était le premier Choeur étranger à prendre part à cet évènement.....suivi du Còr Chairlinne de Carlingford - Irlande)

Prochaines sorties des Voix de l'Est :

- Le week-end de la Toussaint, 3 concerts à Edimbourg en Écosse dont un dans la prestigieuse cathédrale St Gilles.
- le 14 novembre à Stenay dans les Ardennes
- Courant décembre, traditionnel concert à Luxembourg-Ville au marché de Noël.

Fin Avril 2016: Festival « Mines en Chœurs »

TENNIS CLUB AUMETZ

Information

Le court extérieur est accessible pour la saison 2015. La cotisation est de 40€ pour un adulte et de 30€ pour les moins de 18 ans.

Pour plus d'informations, prendre contact au 03 82 91 99 93

Un chèque de caution de 25€ sera demandé pour le badge et la clef du court.

Activités du club « GYM ET MARCHÉ »



Galette des rois et surtout des reines pour bien démarrer l'année



Soirée beignets ,



Une grande famille où petits et grands s'amuse



Les marcheurs et non-marcheurs en pause « digestion » et sous un ciel toujours bleu
Bonnes vacances
Bernadette Humbert Et le comité



Marche du printemps, 10 mai
Le départ est donné aux 60 marcheurs pour un parcours de 9 kilomètres

ECHO PAROISSIAL

Le Conseil de Fabrique s'est réuni le 23 avril 2015 afin de procéder à l'élection d'un nouveau « bureau » suite au départ de Gino BRANCHI, arrivé au terme de ses trois mandats légaux en tant que Président du Conseil de Fabrique depuis 1997. Nous avons accueilli et enregistré l'arrivée au Conseil de Madame CHOTIN Béatrice en tant que nouveau membre assesseur.

LE CONSEIL DE FABRIQUE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Conseil de Fabrique est chargé de gérer les affaires temporelles de l'Eglise (immeubles et revenus), il est composé d'un part, de deux membres dits de droit : Monsieur le Curé et Monsieur le Maire et d'autre part de cinq membres tous bénévoles, choisis et élus pour trois mandats maximum de six ans reconductibles. Ensemble ils élisent les membres du « bureau » composé de Monsieur le Curé, d'un(e) Président (e), d'un (e) Trésorier (e) et d'un (e) secrétaire. Les membres du Conseil de Fabrique se donnent comme mission de suivre et de gérer les affaires de la paroisse.

Mr. Le Curé Stéphane KAMM

Mr. Christian CHOTIN Président

Mr. Jean DI BONA Trésorier

Mme. Anne Rose ZELEZNJAK Secrétaire

Mme. Madeleine RENNIE Assesseur

Mme. Béatrice CHOTIN Assesseur

Comme vous le savez notre paroisse d'AUMETZ fait partie intégrante de la communauté du Pays-Haut Mosellan. Un bulletin commun à l'ensemble des paroisses est édité, dans lequel vous pouvez trouver toutes sortes d'informations utiles pour connaître le lieu et l'heure d'une célébration en semaine ou le dimanche, ou encore la date et l'heure de la messe d'unité regroupant l'ensemble des paroisses, célébrée une fois par mois. Vous y trouverez également le numéro du presbytère d'AUMETZ qui est le 09 69 80 87 74 ainsi que celui d'AUDUN LETICHE 03 82 52 21 78 où se tient la permanence pour l'ensemble de la communauté.

Toutes ces infos sont affichées à la porte de votre église ou déposées sur les tables à l'intérieur de l'église près des portes d'entrée. N'hésitez pas à nous les réclamer si vous n'en trouvez plus...



Sur les Registres de l'Etat Civil :

Naissances

FLEURY Tom le 03 février à BRIEY
SALVESTRINI Chiara le 03 février à BRIEY
ALBRIGO Mathis le 11 février à THIONVILLE
DOBSON Lola le 22 février à THIONVILLE
BIANCALANI Callen le 24 février à THIONVILLE
PLUNKET Leïssa le 07 mars à THIONVILLE
BRITTEN Lenny le 31 mars à THIONVILLE
BOURGEOIS Dylan le 09 avril à BRIEY
ZANARDO Clément le 21 avril à BRIEY
MELLARD Alexine le 11 mai à THIONVILLE
MUCCIANTE Samuel le 19 mai à LUXEMBOURG
BROCHARD Eiden le 27 mai à THIONVILLE



Mariages

Eric BRIALIX et Nathalie CUVELIER le 14 février
Jean-Marc PICHA et Corine RICHER le 23 mai
Loïc LAVAL et Mélanie ROTH le 6 juin

Décès

Anne, Marie KIEFER veuve WIEMAR le 04 février à THIONVILLE à l'âge de 85 ans
Gertrude EISENBARTH veuve TIZIANI le 24 février à THIONVILLE à l'âge de 87 ans
Christian CLAUSSE le 02 mars à HAYANGE à l'âge de 66 ans
Gilbert, Hubert GROSSE le 24 avril à ARS -LAQUENEXY à l'âge de 67 ans
Jean-François DUCHENE le 09 mai à AUMETZ à l'âge de 42 ans
Joseph, François WINTER le 12 juin 2015 à THIONVILLE à l'âge de 78 ans
Yannick HENAFF le 18 juin 2015 à THIONVILLE à l'âge de 66 ans

